

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE
RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

P311 - MASQUE FFP3 VALVE (PAR 10)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 149:2001 +A1:2009 FFP3 (NR D) (2001)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

08140 Caldes de Montbui

Publié par : BSI Group The Netherlands B.V.

John M. Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam, The Netherlands (NB: 2797)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type basée sur l'assurance qualité du processus de production (module D) comme détaillé dans le règlement EPI (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié:

BSI Group The Netherlands B.V.

Signé pour et au nom de Portwest

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ray Carney'.

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2024-10-22